

Service émetteur : direction générale

La directrice générale
de l'agence régionale de santé

Affaire suivie par :
Courriel :

à

Téléphone :
Télécopie :

Monsieur le professeur Nacher
Centre hospitalier
Cayenne

Ref :
PJ :

Date : 30 mars

Objet : Lettre de mission – Comité d'experts

Monsieur le professeur,

Le monde fait face à une crise sanitaire unique, et la Guyane doit se préparer et combattre au mieux cette épidémie, de la manière la plus adaptée possible à notre territoire, en prenant en compte les contraintes et les opportunités que nous rencontrons.

L'agence régionale de santé est au cœur de la gestion de cet évènement sanitaire majeur. Chaque jour des mesures d'anticipation et de gestion sont à prendre, dans des contraintes de temps et de ressources très fortes, une situation très volatile, une incertitude très grande.

En pareil contexte, seule une approche multidisciplinaire et coordonnée est envisageable, une approche associant l'expertise scientifique et la connaissance pratique, une approche articulant les logiques cliniques et de santé publique, une approche reliant doctrines nationales et particularités locales, une approche orientée vers le compromis et la décision.

Les professionnels ont besoin de repères clairs, de consignes validées et réalistes à l'égard de leurs conditions d'exercice. Les protocoles ne peuvent différer d'une structure à l'autre sans raison, notamment en termes de protection individuelle, sauf à accroître l'inconfort de professionnels déjà très éprouvés.

Pour toutes ces raisons, j'ai décidé de créer un « Comité d'experts » placé auprès de l'Agence régionale de santé.

Ce comité d'experts sera chargé de :

- Conseiller la direction générale de l'ARS quant aux différentes stratégies de gestion envisagées, selon l'évolution de l'épidémie, de la recherche, des doctrines et des ressources
- Analyser les projets de protocole mis en place pendant l'épidémie COVID pour s'assurer de leur cohérence et leur adaptation aux décisions de gestion et d'anticipation prises par ailleurs
- Proposer toute idée novatrice dans les différents domaines d'expertise (fonction de « boîte à idées »).

Je vous ai demandé de présider ce comité d'experts et je vous remercie d'avoir accepté.

Vous serez assisté pour l'ARS par M Domec, que j'ai sollicité pour vous assister, en particulier dans toutes les relations avec l'agence et que nous avons dénommé « pilote » de ce groupe d'experts.

Vous pourrez mobiliser toute personne qui par ses connaissances d'expertise ou professionnelles est susceptible d'être utile à l'élaboration de recommandations, au préalable et au cours de l'épidémie. Vous m'en informerez de manière que je m'assure que leurs institutions de rattachement n'y voient pas d'inconvénient.

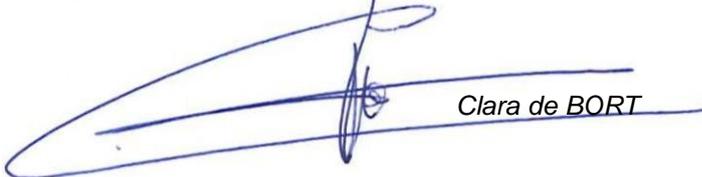
Le comité devra assurer une veille et une appropriation de recommandations nationales (nous ne demandons pas la réécriture de recommandations qui existeraient déjà) en signalant tout changement ou inflexion dans des domaines essentiels de la lutte contre le Covid19. Il proposera toute adaptation locale de ces recommandations dès lors qu'une telle adaptation apparaîtrait nécessaire.

Au plan de la méthode, vous recevrez de notre part des saisines ou projet de saisine, dont nous définirons ensemble le calendrier de réponse et la hiérarchisation le cas échéant. Vos avis, destinés à éclairer les décisions de l'Agence, seront rendus par écrit et pourront être accompagnés d'un ou de plusieurs plans alternatif en fonction des contraintes connues des experts. La publication des avis de votre comité sera discutée au cas par cas, tant en terme de calendrier que de canal de diffusion.

Votre interlocutrice privilégiée au sein de l'ARS sera le Dr Alice Sanna, médecin de santé publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le professeur, l'expression de mes salutations distinguées.

La directrice générale,



Clara de BORT